

5^{ème} ORIENTATION : PROMOUVOIR LA REUSSITE EDUCATIVE EN FAVEUR DU BIEN-ETRE ET DE L'EPANOUISSEMENT DES ENFANTS ET DE LA JEUNESSE

Bien au-delà du prisme de la réussite scolaire, le volet éducatif du plan de mandat concerne l'ensemble des apports et des découvertes permettant à l'enfant de devenir l'adulte de demain.

Si la réussite éducative renvoie d'abord à celle de l'enfant, elle est aussi celle des parents, des éducateurs, des institutions et des associations bénévoles, oeuvrant, au quotidien, dans l'accompagnement de la jeunesse : de la petite enfance à l'entrée dans l'enseignement supérieur, en passant par les différents cycles de l'école primaire.

L'action municipale en ce domaine s'appuie sur des partenariats institutionnels, impliquant, notamment, les services de l'Etat, de la CAF et des acteurs locaux, à travers, parmi bien d'autres initiatives, la mise en œuvre du Dispositif de Réussite Educative (DRE).

Perpignan est également une ville d'accueil pour les étudiants et accompagnera, à ce titre, les initiatives permettant d'améliorer la vie estudiantine.

CHIFFRES CLES

32 écoles maternelles et 29 écoles élémentaires.

13 établissements en petite enfance .

Places en crèche : 1 390.

Subvention de la Ville à la Caisse des Ecoles : 1 080 000 €.

Restauration scolaire : 391 000 repas servis annuellement.

9 000 étudiants à Perpignan (dont 1 500 attendus, en septembre 2022, sur le site du campus « Mailly »).

NOTRE AMBITION

Permettre à chaque enfant, adulte et citoyen de demain, d'acquérir les savoirs fondamentaux ainsi que la maîtrise des langues afin de favoriser la réussite éducative et d'offrir à tous les élèves issus des familles les plus fragiles, de réelles perspectives d'insertion sociale et professionnelle.

Faire de la transmission des valeurs civiques et républicaines un axe fort de la construction du parcours éducatif, que ce soit dans l'enceinte de l'école et au travers d'un accès renforcé à la culture et au sport sur les temps péri et extra-scolaires.

Créer une véritable dynamique de partenariat, rassemblant institutions, associations et acteurs éducatifs, dont les enseignants et les familles, dans le but de mieux coordonner l'action conduite au quotidien en faveur du bien-être des enfants, facteur de réussite scolaire et d'impulser de nouvelles méthodes d'apprentissage adaptées à la diversité des publics.

Garantir une offre de service adaptée aux besoins d'accueil, permanent et occasionnel, de la Petite enfance.

Faire de Perpignan une ville d'accueil des étudiants et de filières de formations supérieures répondant aux réels besoins de notre territoire et à de nouveaux enjeux de développement économique.

NOS PRIORITES

Assurer un meilleur accès aux actions éducatives

L'enjeu est bien de permettre à chaque enfant d'accéder à une offre éducative de qualité.

Pour cela, il s'agit :

- de maintenir une politique tarifaire adaptée pour un meilleur accès à la restauration scolaire et aux accueils de loisirs,
- de permettre aux enfants de tous les quartiers, dans le cadre de la convention territoriale globale scellée avec la CAF, de bénéficier des mêmes services, indépendamment des zonages institutionnels existants (REP ou REP+...).

En matière d'offre péri et extra-scolaire, chaque enfant, qu'il soit scolarisé à l'école publique ou à l'école privée sous contrat, bénéficie, par ailleurs, des mêmes propositions éducatives (initiation au Catalan, participation aux manifestations autour du patrimoine et de la culture, activités sportives...).

L'accessibilité aux actions éducatives des enfants en situation de handicap, par l'octroi de dotations spécifiques auprès des écoles d'accueil, est également prise en compte.

D'autres initiatives sont impulsées en direction des publics les plus fragilisés, notamment au sein des écoles classées en REP et en REP + : opération « petit déjeuner », suivi éducatif renforcé au titre du projet « Cité Educative », soutenu par l'Education Nationale...

29 écoles bénéficient à ce jour de ce dispositif particulier, destiné à accompagner l'innovation pédagogique, à lutter contre l'illettrisme de certains enfants et à inciter nos jeunes à développer un esprit de citoyenneté et de responsabilité.

Notre Ville assure également :

- un encadrement qualifié au travers de l'aide apportée par les personnels ATSEM (une par classe et sur les temps de garderie) et de celle d'un animateur péri-scolaire pour 14 enfants en élémentaire,
- le développement, avec l'appui des associations d'éducation populaires, de projets culturels et de découverte du patrimoine sur les temps péri-scolaires, dans le souci d'une vraie continuité d'action avec les contenus scolaires,
- un soutien, par l'intermédiaire du SYM-PM, aux projets de découverte de la cuisine (mini-toques, fête des fruits et légumes frais, semaine du goût...) et en faveur du développement du « bio » dans les restaurants scolaires, à l'instar de nos crèches « cuisinantes » délivrant des repas 100% « bio ».

Dans le cadre du dédoublement des classes de CP, CE1, étendu aux grandes sections maternelles des écoles en REP +, notre Ville accompagnera cette nouvelle mesure nationale, en procédant aux aménagements nécessaires des espaces d'accueil par la réalisation de structures modulaires.

La Ville de Perpignan est aussi à l'origine de la mise en œuvre de la nouvelle opération expérimentale « SOS soutien scolaire », proposant, grâce au recrutement d'étudiants en « service civique », de lutter contre le décrochage scolaire et d'apporter une aide aux élèves en difficulté de 4^{ème}, 3^{ème} et aux lycéens de 2^{de}, du lundi au samedi et pendant les vacances

scolaires (au travers de cours de français, de mathématiques, d'histoire-géographie et de sciences).

Plus globalement, il conviendra de créer une véritable synergie entre tous les acteurs de la chaîne éducative, en accompagnant, parmi ceux-ci, la famille, premier lieu de socialisation de l'enfant.

A cet égard, la famille sera au cœur de l'action municipale, en créant, par l'installation d'espaces de rencontres, les conditions d'un rapprochement entre parents, enseignants et animateurs...

Notre Police municipale assurera, par ailleurs, dans le cadre du dispositif « civisme et citoyenneté », des temps d'échanges dans les classes de CM1 et CM2 autour des questions touchant au respect des valeurs républicaines, à la sécurité routière et à la prévention des addictions.

Améliorer l'offre d'accueil de la petite enfance

Notre Ville développe « l'accueil pour tous » destiné :

- à lutter contre les inégalités d'accès aux modes d'accueil,
- à créer de nouvelles places Petite enfance dans les secteurs de la ville où leur nombre est encore insuffisant,
- à organiser une offre d'accueil diversifiée et améliorée.

Le projet municipal « Petite enfance » se décline alors en 4 actions clés :

- **développer des places en accueil occasionnel** par la création, la restructuration ou le transfert de halte-garderie dans les zones sud, nord et centre,
- **envisager la délocalisation des deux haltes-garderies** situées au sein des quartiers prioritaires : « Ainsi font les petits » à Vernet Salanque et « Les petits Princes » à Saint-Mathieu,
- **renforcer le maillage des crèches familiales** par un déploiement sur 4 quartiers : St Assisclé, Las Cobas, Moyen Vernet, Moulin à vent,
- **accompagner des actions de soutien à la parentalité** en s'appuyant sur les personnels des RAM.

Adapter les espaces éducatifs aux besoins des enfants

Au regard des besoins à couvrir, sont désormais envisagés :

- la création d'un nouveau groupe scolaire sur le territoire Ouest de la ville,
- l'agrandissement des groupes scolaires afin de prendre en compte les dédoublements des classes de grande section maternelle en REP et REP+,
- le lancement d'une action de végétalisation des cours d'école,
- la dotation d'un matériel numérique (tablettes numériques, déverrouillage sous condition du WiFi dans nos écoles maternelles...),
- l'acquisition d'un mobilier flexible afin d'expérimenter de nouvelles méthodes éducatives.

En matière de loisirs, la rénovation des accueils de loisirs sera réalisée ainsi que la reconstruction du centre de loisirs maternel des Castors à Saint-Assisclé.

Accompagner la vie étudiante dans notre ville

En dehors même du contexte sanitaire, ayant eu un fort impact sur la vie estudiantine, notre ville se préoccupe aussi des besoins des nos étudiants.

Perpignan, ville d'accueil de nombreuses filières d'enseignement au sein de l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD), accompagnera les étudiants afin de leur garantir des conditions de vie optimale, atout primordial, au nom de la préservation de l'égalité des chances, pour la réussite de leur parcours universitaire.

Il sera alors nécessaire :

- d'accroître, dans le parc de logements à réhabiliter, une offre locative adaptée en direction de ce public,
- d'inciter le CROUS à étudier l'opportunité de la création d'une nouvelle résidence universitaire et à développer les points de restauration, en prévoyant le prolongement de leur ouverture le soir,
- d'envisager, selon les besoins exprimés, de nouveaux espaces d'information et de rencontre à destination des étudiants,
- d'améliorer, en lien avec la Communauté Urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole, l'accès des étudiants aux transports en commun grâce à des dessertes adaptées aux contraintes des trajets « domicile- université » et à une politique tarifaire préférentielle adaptée.

Par ailleurs, notre Ville proposera d'organiser, en partenariat avec l'UPVD, une journée d'accueil au moment de la rentrée universitaire, destinée à renseigner les étudiants quant aux services et aux équipements publics disponibles et de renforcer, par là-même, leur accès à la culture, au sport et aux loisirs tout au long de l'année.

Il s'agira par ailleurs de promouvoir, au travers d'un salon de l'étudiant, les filières d'études et les parcours de formation proposés par l'UPVD ainsi que les débouchés professionnels potentiels.

En lien avec les partenaires institutionnels concernés et les acteurs économiques, **notre Ville aidera à l'implantation de nouvelles filières d'enseignement supérieur** et ceci, en adéquation avec les nouveaux besoins de formation sur notre territoire, que ce soit dans le domaine de l'innovation environnementale, du numérique ou dans les métiers de la santé...